

Mot d'enfant

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **51 (1913)**

Heft 52

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-210035>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

gues surtout, contre le mouvement qui se dessinait. On venait de lire l'« Adresse de la ville de Morges aux communautés des campagnes » pour expliquer que les pétitionnaires n'avaient que d'excellentes intentions :

« Ils supplient LL. EE. de permettre que vous, nos sœurs, les communautés des campagnes, ainsi que celles des villes, nomment chacune des Commis qui, se réunissant, voient entr'eux ce qui grève chacun de vous et en propose le remède au Souverain... »

« Est-ce vous guider dans une route dangereuse ? Est-ce en un mot être vos ennemis ? »

« Qui est-ce d'ailleurs parmi nous qui vous parle de *République lémanique*, de *réunion à la République française*... »

Le même jour, le 12 au matin, le « Cri de la justice » semblait être tout à fait opposé à l'idée d'une république vaudoise, d'une séparation définitive de Berne :

« On vous parle d'une *République lémanique*, quel est celui de nous assez aveuglé par la haine pour s'arrêter à un tel projet ; l'expérience ne répète-t-elle pas tous les jours qu'un petit état sans cesse froissé par les intérêts des grandes puissances est forcé de ramper sous leur joug ou de perdre leur (*sic*) indépendance ».

(A suivre).

L. MOGEON.

La vie chère. — Un soir, un contrôleur de chemin de fer trouve un voyageur installé dans une voiture remise depuis trois jours sur une voie de garage. Il l'interpelle :

— Alors qu'est-ce que vous fichez depuis trois nuits sur la voie de garage ?

— Dame ! Les hôtels sont si chers et mon billet est valable quatre-vingts jours.

PAS CONTENTS !

UN chauffeur s'étant permis de culbuter deux gendarmes dans une rue de Tours, M. Letellier, maire de cette ville, prit aussitôt un arrêté fixant à dix kilomètres la vitesse permise aux autos. Dru comme la grêle, les conventions se mirent à pleuvoir sur les chauffeurs. Alors les médecins tourangeaux constitués en syndicat, adressèrent au maire une plainte motivée. « Bien souvent, disaient-ils, nous sommes obligés de brûler le pavé pour arriver plus vite auprès de nos malades. Une minute de gagnée, c'est parfois une vie sauve. Permettez-nous donc, dans l'intérêt de tous, de dépasser la vitesse normale ».

Réuni en séance extraordinaire, le conseil municipal, après un débat passionné, vient de repousser à une forte majorité la demande des médecins tourangeaux.

« Attendu, ont légiféré les édiles, que nous ne saurions permettre aux médecins, « en dehors des autres moyens qu'ils possèdent et qui nous échappent, de tuer leurs concitoyens en les écrasant, etc... »

On nous assure que les médecins tourangeaux n'ont pas goûté la saveur de cette plaisanterie.

Ça reprend partout. — L'autre jour, à Lavaux, un vigneron achevait d'arracher les souches d'un parchet. Passe, au-dessus de la vigne, le syndic de la commune.

— Dis donc, syndic, lui demande le vigneron, quel plant faut-il mettre pour refaire ma vigne ? Du valaisan, de l'américain ?

— Mets-y un Allemand : ça reprend partout.

CHEZ LE DENTISTE

Personnages :

1^o Le Monsieur qui a très mal aux dents et qui a déjà dépensé dans les pharmacies, sans effet aucun, cinq ou six francs en gommes dentaires, gouttes odontalgiques et autres calmants infaillobles.

2^o Le dentiste.

3^o La bonne du dentiste.

I

Le Monsieur, après avoir horriblement souffert pendant deux jours et deux nuits et s'être copieusement brûlé les muqueuses au moyen des drogues susnommées, finit par où il aurait dû commencer : il se rend chez le dentiste.

Le Monsieur (*la main sur la poignée de la sonnette*). — C'est curieux, il me semble que je ne souffre plus... Mais, en effet, la douleur a cessé... (*lâchant la sonnette*). Pas la peine alors...

Le pied léger, il redescend l'escalier. Mais à peine dans la rue, la douleur reprend de plus belle.

Le Monsieur. — Allons, bon ! Voilà que ça recommence. Ah ! la gueuse, si je la tenais ! Cette fois-ci j'y vais : c'est irrévocable.

D'un pas fiévreux, il remonte l'escalier. Arrivé devant la porte, il constate que la douleur a complètement disparu.

Le Monsieur. — C'est à n'y rien comprendre ! Ma foi, tant pis, je file !

Au moment où il se dispose à redescendre, la porte s'ouvre brusquement.

La bonne du dentiste. — Vous désirez, monsieur ?

Le Monsieur (*à part*). — Trop tard ! (*haut*) Voilà la chose, mademoiselle. Je voudrais... j'aimerais... Mais monsieur le docteur est sans doute très occupé ? Je puis fort bien revenir plus tard.

La bonne. — C'est pour une consultation ?

Le Monsieur (*hésitant*). — Oui.

La bonne. — Entrez donc. Dans un instant ce sera à votre tour.

II

Le Monsieur est introduit dans un salon aux tentures sombres, aux meubles sévères. Il s'assied sur le bord d'un fauteuil, tout au bord, et se met à feuilleter, sans rien voir, une revue illustrée. Soudain, un cri aigu de douleur, parti d'une pièce voisine, le fait tressaillir. Il devient très pâle.

Cinq minutes s'écoulent, au bout desquelles s'ouvre la porte du salon.

La bonne. — C'est à vous, monsieur

Avec la démarche flasque du condamné qu'on mène au supplice, le Monsieur traverse un corridor, pénètre dans une vaste pièce pleine d'appareils divers aux éclats métalliques et froids. Près de la fenêtre, en plein jour, un fauteuil qui dissimule ses traîtrises sous un capitonnage de velours rose tendre. Sur une petite table, à gauche du fauteuil, des instruments d'acier qui, sous les rayons du soleil, jettent des éclairs.

Le dentiste. — C'est pour une extraction, monsieur ?

Le Monsieur (*qui voudrait bien être sur le Grand-Pont*). — Oui. C'est-à-dire... Enfin, je voudrais que vous examiniez une dent qui me fait beaucoup souffrir, et voir si peut-être, tout en supprimant la douleur, vous pourriez me conserver la dent.

Le dentiste. — Prenez place ! Ouvrez la bouche. Oh ! oh !

Le Monsieur (*très inquiet*). — Plaît-il ?

Le dentiste (*frappant sur la dent malade au moyen d'un petit instrument*). — Ça vous fait mal ?

Le Monsieur (*qui ne veut pas se compromettre*). — Comme ci, comme ça !

Le dentiste. — C'est égal, elle est perdue, votre dent. Plus rien à faire qu'à enlever...

Le Monsieur (*résigné*). — Ça y est, mon pauvre Alfred.

Le dentiste (*choisissant une pince parmi les instruments placés sur la petite table*). — Marie !

A cet appel, la bonne, dissimulée dans un coin, s'approche et de ses petites mains potelées presse fortement les oreilles du patient. Ce dernier se sent un peu réconforté par le doux contact. Mais tout à coup...

Le Monsieur (*hurlant*). — Aïe ! Aïe !

Le dentiste. — Ça y est ! Rincez-vous.

Le Monsieur, débarrassé de sa douleur, voit s'ouvrir devant lui un avenir de félicités. Pour un peu, il embrasserait le dentiste et la bonne, la bonne surtout ! Il se contient cependant, paie et sort radieux.

III

Dans la rue, quelques minutes plus tard, le Monsieur rencontre un ami.

L'Ami. — D'où viens-tu donc ? Tu as l'air rayonnant ?

Le Monsieur (*avec désinvolture*). Moi ? je sors de chez le dentiste, qui m'a extrait une molaire. Tu sais, moi je suis pour les grands remèdes ! Et quand une dent me fait mal, pas tant d'histoires : allez, ouste, enlevez ! M.-E. T.

Mot d'enfant. — A chaque sortie qu'il fait, Tomy est étonné du nombre considérable de saluts qu'on échange avec son grand-père qui l'accompagne ; aussi, après réflexion, avec un sourire :

— Tu sais, grand-père, lui dit-il, tu auras joliment de monde à ton enterrement !

LE ZIN ZIN

(Chanson attribuée au père Grize.)

Les épiciers, gens d'heureux caractère,
Du coin de l'œil ont un peu surveillé ;
Ils disent tous ce qui les désespère :
C'est le tarif pour le café grillé.
Zin, zin, zon zon zon !
Par de tout petits centimes ;
Zin, zin, zon zon zon,
Nous payons les violons !

Les pharmaciens et les vendeurs de drogues
Connaissent mieux tous nos tempéraments.
Ils se sont dit : Sachons garder la vogue,
Le vieux billon vaut bien les vieux onguents !
Zin, zin, etc.

Les professeurs, par leur tournure austère,
Bien plus qu'ailleurs, chez nous sont respectés.
En fait d'esprit, ils ont leur tabatière,
Ou, tout au moins, des bécicles au nez !
Zin, zin, etc.

Les avocats — Dieu ! quelle fourmilière,
Nous en avons pour plaider notre droit ! —
Ils sont pour nous comme au vent la poussière
Plus il y en a, moins clair on y voit !
Zin, zin, etc.

Amis de la nature et de la bonne peinture,
rendez-vous tous aux Galeries du Commerce.
Exposition de peinture, aquarelles, dessins. — Ch. Rambert, Fréd. Roue, G. Flemwel. Entrée gratuite.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAYRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C^{ie}.